

# Le débat en pétales

Cette technique, appelée « débat en étoile » ou « débat en pétales », est principalement utilisée pour prendre une ou des décisions à un grand nombre de personnes dans une démarche de consensus. Il peut s'agir par exemple de prioriser deux ou trois actions à mener parmi un panel de propositions soumises au groupe. Toutefois, elle peut aussi permettre le partage d'idées, l'expression de ressentis sur un sujet donné. Dans les deux cas de figure, elle facilite la participation et l'écoute active de toutes et tous. Elle évite les longs temps de compte-rendu de ce qu'il s'est dit dans les autres groupes.

## Objectifs

- Avoir un aperçu de tous les arguments développés au sein d'un groupe.
- Faciliter la prise de décision à plus de 20 personnes.
- Rechercher un consensus au sein d'un groupe.

## Préparation

Si l'objectif en utilisant cette méthode est d'animer un arbitrage, cela suppose qu'il y ait eu au préalable un travail d'identification d'une ou plusieurs propositions à soumettre au groupe.

Il est alors nécessaire d'avoir partagé la ou les propositions soit :

- avant le début du débat en les affichant ou en distribuant les comptes-rendus des travaux précédents ;
- en les énonçant en introduction du débat.

## Installation

En fonction du nombre de participant.e.s, disposer :

- au centre de la pièce 4 à 6 chaises pour créer un îlot central ;
- tout autour 4 à 6 groupes de 6 à 8 chaises pour créer des îlots périphériques.

Le nom de la méthode est issu de cette disposition qui évoque une fleur ou une étoile.



Il est également utile de prévoir :

- un tableau ou une affiche en papier pour noter clairement les propositions à arbitrer au lancement du débat et les reformulations proposées tout au long de l'exercice ;
- une table si une personne prend des notes de façon exhaustive.

## Description

### Déroulement

1. Les participants s'installent dans les ilots périphériques répartis dans la salle.
2. Les participants de chaque ilot nomment un premier représentant au sein de leur groupe.
3. Les participants ont alors 15 min pour déterminer les zones d'accords et de désaccords avec la proposition initiale, et déterminer si possible les aménagements à faire pour

rendre cette proposition acceptable par tous les membres du groupe. Chaque groupe n'est pas obligé d'arriver à un accord en son sein.

4. L'animateur arrête les débats au sein de chaque îlot périphérique et invite le porte-parole de chaque groupe à rejoindre l'îlot central. Les portes-paroles vont alors présenter leurs réactions, leurs idées et échanger pendant 10 min. L'ensemble des participant.e.s écoutent leurs échanges, mais seul.e-s les portes-paroles peuvent parler (les participants peuvent noter leurs réactions et propositions pour les partager ensuite au sein de l'îlot périphérique). Les représentants doivent rechercher un accord ou, le cas échéant, exprimer clairement les désaccords et les marges de manœuvre. L'animateur est garant du temps et du cadre du débat. Il est utile qu'il soit secondé par une ou deux personnes qui notent sur un tableau ou une affiche les propositions, les points de vigilance et les reformulations. Enfin, une personne peut-être chargée de la prise de note exhaustive pour rédiger un compte-rendu complet.



5. Si une position commune se dégage dès le premier tour, le débat s'arrête. Si non, le débat dans l'îlot central s'arrête, et les débats reprennent pour 15 min dans les îlots périphériques en fonction de ce qu'il s'est dit dans l'îlot central. Ainsi, les participants adoptent une posture de consensus et recherchent alors une solution viable pour tous plutôt que de persister dans leur choix. Ils nomment un deuxième représentant au sein de leur groupe (il est indiqué de changer de représentant à chaque tour).
6. Ce deuxième échange de 10 min dans l'îlot central entre les différents représentants doit permettre de trouver un accord.

### Points de vigilance

- Les participant.e.s doivent être dans une démarche constructive, dans un état d'esprit de recherche de consensus.
- Pour autant, l'animateur.trice ne doit pas forcer un consensus. Il est préférable d'avoir une partie de la décision prise au consensus et d'identifier de l'autre les points de désaccord. Si nécessaire, il peut alors être proposé de reporter la prise de décision (pour se laisser le temps d'une nouvelle analyse et ou de l'émergence de nouvelles

propositions) ou de changer de modalités de prise de décision (par exemple, en procédant à un vote).

27/06/2019



- Les représentants des pétales sont au centre de la fleur pour présenter le

leur groupe et en aucun cas pour porter leur regard personnel.

de rappeler aux représentants des pétales, qu'ils ne sont pas au

pour défendre les propositions de leur groupe mais pour rechercher

l'ensemble des participant.e.s.

## permis la rédaction de cet article

- Les cahiers du pavé n°2 : la participation. SCOP Le Pavé.

**Visée:** Décider ensemble.

<http://www.scoplepave.org/IMG/pdf/lepave-cahier2-entier.pdf>

- Document de synthèse de la formation à l'animation et co-animation de séminaire conduit par des méthodes d'éducation populaire. Hugo Persillet, formateur et animateur d'éducation populaire.

### La durée

De 1h30 à 2h00.

### Les effectifs minimum et maximum

De 20 personnes à 50 personnes.

### Le public

A partir de 9 ans.

### Le matériel nécessaire

- Autant de chaises que de participants et 4 à 6 chaises supplémentaires pour l'îlot central.
- Tableau blanc ou panneaux de papier.
- Une table si prise de notes exhaustives.

### Le nombre d'animateurs nécessaires

- 1 animateur garant du temps, de la méthode et du cadre du débat.
- 1 personne pour la prise de notes exhaustives des échanges (dans la perspective de la rédaction d'un compte-rendu).
- 1 ou 2 personnes pour noter sur des panneaux ou tableaux les propositions initiales, les commentaires et reformulation.

Les liens avec d'autres articles du site

- Cercle excentrique ou bocal à poissons ou cercle samoan.

**Auteur**

•



**GRAINE**  
**Auvergne-Rhône-**  
**Alpes**

69002 Lyon



Acteur régional

ESE

*Information,  
communication,  
sensibilisation*

*Education, animation,  
médiation*

*Plaidoyer*

*Conseils, expertise*

*Animation de réseau,  
dialogue territorial*

*Formation*

*Offre documentaire*

Santé-Environnement